



HAL
open science

Les classes préparatoires aux concours infirmiers, vers une fin des préjugés

Aymeric Maxence Le Corre

► **To cite this version:**

Aymeric Maxence Le Corre. Les classes préparatoires aux concours infirmiers, vers une fin des préjugés. 2020. hal-02938379

HAL Id: hal-02938379

<https://hal.science/hal-02938379>

Preprint submitted on 14 Sep 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les classes préparatoires aux concours infirmiers, vers une fin des préjugés

LE CORRE Aymeric
Doctorant en sociologie à l'université de Poitiers
Laboratoire Gresco

RÉSUMÉ :

Cet article revient sur la suppression du concours infirmier au prisme des inégalités sociales qu'il aurait engendré avec l'expansion des classes préparatoires en France au XXI^e siècle. Cette disparition faisant suite à une dénonciation des injustices liées aux pratiques préparatoires, nous a amené à nous interroger sur la légitimité de ce discours égalitariste dans un contexte d'universitarisation des soins infirmiers. Cette recherche s'appuie sur un travail d'enquête de deux ans sur les classes préparatoires aux concours infirmiers dans un département métropolitain. A l'aide de la méthode quantitative, les résultats obtenus permettent de mettre en avant l'adéquation entre la population des IFSI et ces préparations.

Mots-clés : sélection ; inégalité ; classe sociale; classes préparatoires en santé; sociologie

INTRODUCTION

« Quand vous devez déboursier 300-500€ de concours et 2000 € de prépa, je ne pense pas que ça aide les milieux populaires¹ »

Un tweet d'une étudiante en soins infirmiers en Octobre 2018.

En 2018, l'État, faisant suite aux recommandations du rapport de juin 2017 de l'inspection générale de l'administration et de l'éducation nationale et de l'inspection générale des affaires sociales (IGAENR-IGAS), décide de réformer l'accès aux études en soins infirmiers en supprimant le concours. Ce faisant, il met un terme à une trajectoire scolaire qui était utilisée par près d'un élève sur trois, la classe préparatoire aux concours infirmiers (CPCI). Ces classes qui comptaient à peu près 10.000 élèves² préparaient durant plus de six mois leurs élèves à réussir le concours. Pour ce faire, certains de ces établissements pratiquaient des frais de scolarité pouvant aller jusqu'à 4.000 €. La lecture de ce rapport indique que ce coût engendré par la préparation constitue « un frein à l'accessibilité à ces formations pour les étudiants les plus modestes ». Mais qu'en est-il vraiment ? Les mots couchés sur ce rapport ne font mention d'aucune étude, d'aucune source indiquant l'existence d'une telle réalité. Ces classes préparatoires n'auraient-elles pas souffertes de leurs réputations ?

Ainsi, si certains chercheurs français se sont intéressés à décrire le métier d'infirmier (Ker-goat, 2012 ; Acker, 1997 ; Knibielhler, 2008) et son rapport aux autres professions, peu s'intéressent à décrire leur formation scolaire et son évolution récente, tant en termes de milieux sociaux d'origine que de provenance scolaire. Ce travail de recherche s'inscrit ainsi en amont des instituts de formations en soins infirmiers (IFSI) et propose de revenir sur un phé-

¹ Les classes populaires sont au sens de l'unification des catégories socio-professionnelles employés et ouvriers que l'on retrouve dans la classification de l'Insee

² Nous utiliserons le terme d'élève ici même si ceux-ci ont le bac car il ne bénéficie pas du statut d'étudiant.

nomène qui a pris de l'ampleur dans la trajectoire des étudiants infirmiers au XXI^e siècle : le recours à des classes préparatoires aux concours infirmiers. Ce travail vise à livrer une première vision de ces classes préparatoires qui dans le quasi-marché scolaire (Dupriez et Dumay, 2011) n'ont rien avoir avec les classes préparatoires aux grandes écoles dont les recherches que ce soit en psychologie (Peiffer, 2019 ; Peiffer et Neau, 2018) ou en sociologie (Darmon, 2015 ; Van Zanten, 2016) a pu faire largement l'écho. Dans le prolongement des travaux sur l'inégalité d'accès à l'école, cette recherche s'inscrit dans le domaine de la sociologie de l'éducation. Il a pour but de comprendre en partie l'influence qu'ont ces CPCI sur la construction de la morphologie sociale des étudiants en soins infirmiers. Indirectement, elle espère nourrir la sociologie des infirmiers puisque comprendre la trajectoire de ces candidats, c'est entrevoir une partie des professionnels de demain.

En France, les classes préparatoires sont un des symboles de l'élitisme scolaire français ; si Muriel Darmon évoque cette idée dans son ouvrage *la fabrication d'une jeunesse dominante* (2015), nous sommes ici dans un autre registre. Dans l'enquête qui a été menée, ces établissements semblent jouer un autre rôle que celui de la reproduction des élites. De prime-abord, ces établissements avec des frais de scolarité souvent élevés, évoquent chez les non-initiés à la démarche scientifique des préjugés assez importants sur le type d'élèves qui fréquentent ces lieux. Pourtant, l'enquête montrera par la suite, la fréquentation sociale des CPCI n'est pas celle imaginée par le sens commun. La fonction de ces établissements était semble-t-il de permettre l'accès à des élèves ayant des trajectoires scolaires plus fragiles, à qui la lutte du « tous contre tous » que représente le concours donnait peu d'espoir aux plus démunis scolairement. Nous invitons donc le lecteur à porter un nouveau regard sur ces établissements, en déconstruisant les représentations du sens commun à travers les résultats de cette unique enquête qui ai été menée sur les CPCI.

Par conséquent, devant la réputation qui entourait ces dispositifs de préparations, cette recherche propose, à l'aide d'une partie des résultats de l'enquête qui a été menée durant les deux années de master sciences humaines pour l'éducation, de revenir sur ceux qui fréquentaient ces établissements et par quels moyens ils finançaient leurs « prépas ». Plus largement, l'enquête cherchera à comprendre l'influence que pouvaient avoir les frais de scolarité des CPCI sur la typologie sociale des élèves qui les fréquentaient. Comme a pu le dire la sociologue Agnès Van Zanten, était-ce un dispositif créant par ses coûts un processus de « clôture sociale » (2016 : 82) ?

Pour ce faire, cet article de recherche s'appuiera sur les données statistiques recueillies qui ont permis de construire une sociographie précise de ces utilisateurs dans le département baptisé la Sarne³. Ce département représentait plusieurs avantages pour le chercheur, le premier étant qu'il possédait cinq établissements préparatoires sur son territoire, dont les caractéristiques économiques larges, allant de la gratuité à près de 2500 € d'inscription, permettaient une comparaison de la composition sociale des élèves. La proximité de ces établissements a aussi eu pour effet de faciliter l'organisation de la recherche et particulièrement la phase de négociation des terrains d'enquête ainsi que le recueil des matériaux constitués. Ces éléments nous permettent d'avancer que si les résultats ne sont pas généralisables à l'ensemble du territoire Français du fait des caractéristiques propres au département étudié, ils constituent la première et dernière photographie des utilisateurs des CPCI. Enfin, il est possible d'ajouter à cette recherche, son caractère exhaustif, avec l'exploration des cinq établissements et un taux de réponse de près de 96 %.

³ Pour des raisons de respect des lieux et des personnes rencontrées, il a été décidé d'anonymiser ce qui se rapporte à l'enquête.

L'article s'articule autour de trois grandes sections. La première partie évoque le contexte dans lequel la profession d'infirmier évolue depuis le début du XXI^e siècle et les conséquences sur le recrutement. La deuxième comportera la méthode mise en place pour constituer la base de données issue de la population enquêtée. Enfin, la dernière partie traitera des analyses construites à partir des résultats obtenus et montrera ainsi que les résultats obtenus ici, vont à l'encontre des préjugés exprimés dans le rapport de l'IGAS.

Un contexte de pénurie infirmière

Pour comprendre la dénonciation qui a été faite autour des classes préparatoires sur les inégalités qu'elles pouvaient générer, et qui ont conduit aujourd'hui à leurs fermetures, il est nécessaire d'éclaircir le contexte autour de cette structuration scolaire.

Le métier d'infirmier est réglementé par l'accès au diplôme d'Etat d'infirmier depuis 1953. Pour ce faire, les candidats au diplôme devaient intégrer les instituts de formations en soins infirmiers par l'intermédiaire d'un concours. Si le flux des candidats s'est modifié au fil des époques, causant parfois une pénurie (Knibiehler, 2008), le XXI^e siècle est une période propice à un afflux massif de postulants. En effet, depuis le début du siècle, les quotas qui régissent la formation des futurs professionnels ont augmenté passant de 18 436 places en 1999 à près de 31 000 places aujourd'hui (Croguennec, 2017). De plus, si les places sont plus nombreuses, les candidats s'y précipitent par un effet d'« appel d'air » engendré par l'Etat avec l'augmentation des quotas. Celui-ci conjugué à un fort maillage territorial (trois IFSI pour un département en moyenne en France), créant un effet de structure, fait qu'en 2015 plus de 186 000 candidats ont lutté pour les places disponibles. A cela, il est nécessaire de décrire un contexte plus global, qui avec une crise financière en 2008 et un chômage de masse croissant, a pu pousser les « nouveaux étudiants » (Blöss et Erlich, 2000 : 748) à se diriger de manière

plus forte vers les métiers à statut, perçus comme plus protecteur par l'opinion publique. Rappelons que les IFSI sont les plus intégrateurs en terme de classes populaires dans l'enseignement supérieur avec 47,6 % des premières années en 2016, devant les sections de technicien supérieur (35,8 %) et les instituts universitaires de technologie (30,5 %) qui étaient les repères jusqu'alors. Ainsi, nous pouvons percevoir cette période comme une lutte de classement, où s'est accentuée la stratégie scolaire de la part des familles visant l'entrée en formation en soins infirmiers. Pour preuve, les CPCI représentent en 2016 la trajectoire privilégiée pour plus d'un étudiant sur trois accédant en première année (33.9 %) alors qu'elle représentait un élève sur quatre quinze ans plus tôt. Or, cette stratégie a un coût pour le candidat qui peut, comme nous l'avons vu précédemment, atteindre 2500 € dans l'enquête sans les frais de concours. Il est donc légitime de s'interroger sur « le frein » que peuvent causer ces montants dans les « possibles scolaires » d'une certaine frange des classes populaires.

A son objet, sa méthode

Construire une sociographie des élèves de classes préparatoires suppose d'employer la méthode quantitative. Pour ce faire, l'enquête s'est appuyée sur la constitution d'un questionnaire dont la construction a nécessité des allers et retours entre les hypothèses et les premiers résultats obtenus en première année de master, mais aussi avec la littérature méthodologique existante. Le questionnaire contenait huit pages, construit autour de six thèmes (généralité, famille, trajectoires scolaires et/ou professionnelles, classe préparatoire et vie quotidienne). Ce format restreint était nécessaire pour une diffusion aisée du questionnaire avec un temps de remplissage de moins de vingt minutes. Cette structuration favorise des taux d'acceptation de diffusion plus importants sur les terrains. En effet, si l'interlocuteur avec qui vous avez négocié votre venue n'y voit pas d'intérêt, il faut toutefois que cela ne bouscule pas son quo-

tidien. Cela explique pourquoi ce format de moins de 30 minutes fut choisi. Pour réussir à quantifier le temps nécessaire, et par conséquent respecter les règles définies, le questionnaire fut testé par un étudiant infirmier. Cette démarche avait deux objectifs : le premier, d'estimer le temps passé à remplir celui-ci et le deuxième d'évoquer les difficultés de compréhension des questions. Pour des choix évidents d'interprétation, ce questionnaire comportait majoritairement des questions fermées à choix unique ou multiple.

La deuxième phase fut la diffusion du questionnaire auprès des élèves des cinq établissements qui avaient été identifiés dans le département de la Sarne. Trois de ces établissements se trouvent dans des structures scolaires (Lycée ou centre de formation) et deux dans des locaux où l'on prépare à de multiples formations. La diffusion devait être rapidement effectuée dans l'année afin d'éviter les effets d'évaporation des élèves. Cette diffusion s'est faite entre mi-septembre et début décembre 2017. Les questionnaires ont été dépouillés à l'aide du logiciel Modalisa et l'anonymat des questionnés a été préservé grâce à la codification numérique générée par le logiciel.

La diversité des terrains en termes de prix était importante afin de pouvoir identifier les effets liés aux coûts de scolarité. Ainsi, le tableau 1 réunit les principales caractéristiques des établissements.

RESULTATS

L'accueil du questionnaire a été très bon de la part des élèves puisque le taux de réponse des élèves est supérieure à 96 % (134 élèves sur 139 possibles)⁴. Toutefois, l'ensemble des questions n'ont pu être entièrement remplies pas les élèves puisque des non-réponses ont été iden-

⁴ Cinq élèves étaient malades durant la passation.

tifiées durant l'exploitation. L'ensemble des résultats est présenté avec le retrait des non-réponses, sauf mentions contraires.

Une origine scolaire variée

Sans surprise la trajectoire s'inscrit dans une certaine stéréotypie avec la présence de plus de 86 % de femmes dans notre population, et cette surreprésentation touche l'ensemble des établissements. A noter qu'elle est de 83,2 % dans les IFSI en 2016. Cette population est issue majoritairement du lycée (89 %) et dont les filières du baccalauréat les plus représentées sont ST2S (41 %) et S (23%). L'âge médian des élèves est de 18 ans au moment de l'enquête, et 89 % des élèves sont issus du même département que la classe préparatoire qu'ils fréquentent.

Ce qui distinguent les CPCI de leurs homonymes, les classes préparatoires aux grandes écoles, ce sont les profils qui les composent. En effet, l'hétérogénéité des élèves est ici beaucoup plus importante puisque la population y est composée de 48 % d'élèves issus de baccalauréats technologiques, suivi du général (41 %), et pour une minorité d'entre eux du baccalauréat professionnel (11 %). Si l'on prolonge le plan scolaire, s'observe une part plus forte de mentions (assez bien à très bien) au baccalauréat dans les séries technologiques (53 %) et les séries professionnelles (50 %), que dans celles du général avec seulement (25 %). A titre de comparaison sur le plan national en 2019, le taux de mention est de près 48 % pour les séries technologiques et de 54 % pour les séries professionnelles. Il y a donc dans les CPCI une grande partie d'élèves issus de baccalauréats technologiques ou professionnels mais aussi un grand nombre d'élèves titulaires d'une mention.

Une famille stabilisée

Concernant les parents et pour comprendre l'accès aux CPCI, il est nécessaire d'appréhender la morphologie globale de la famille. En effet, cette morphologie peut laisser transparaître des indications sur les possibles actions pouvant être mises en place pour permettre l'accès aux CPCI à leurs enfants. Ainsi, la famille des élèves de CPCI se compose de deux parents qui occupent un emploi. Pour les pères, les retraités et inactifs représentent un peu plus de 2 % et ce chiffre est identique chez les mères. Ces élèves appartiennent par conséquent à des familles stabilisées. Les parents sont pour une majorité d'entre eux (59 %), propriétaires de leurs logements et 22 % déclarent posséder une maison secondaire. Si la question des revenus n'a pas été posée, l'imposition sur les revenus a été soumise aux élèves. Ainsi, 74 % ont déclaré que leurs parents étaient imposables contre 14 % qui ne déclarent ne pas savoir. Concernant la fratrie, 80 % des familles ont trois enfants. Pour autant, plus on descend dans la pyramide sociale, plus la part des familles d'un ou de deux enfants est importante. Ce sont donc des familles peu fécondes qui aurait pour objectif comme a pu l'évoquer Olivier Schwartz (2012), « de s'enfermer familialement pour s'en sortir socialement ». Enfin, si l'on s'intéresse à la composition sociale du couple de parents, l'enquête révèle que 30 % des élèves ont un père et une mère qui appartiennent aux classes populaires, à titre de comparaison sur l'ensemble des couples en France en 2011, ce taux est de 20 % (Bouchet-Valat, M. 2014). Ce chiffre est la plus forte occurrence dans l'association sociale de l'ascendance.

L'économie de la classe préparatoire

Une des interrogations soulevées par l'enquête sont les coûts globaux à financer pour les classes populaires. C'est pourquoi, si l'on part du principe que les plus modestes n'y ont pas accès, alors il est nécessaire de comprendre l'économie qui gravite autour de cette formation. Ainsi, seul 2 % des élèves ont contracté un prêt pour intégrer la « prépa », pour une majeure partie d'entre eux (32 %) ils ont associé travail durant l'été et financement avec l'aide d'un

tiers. D'ailleurs pour 27 % d'entre eux l'utilisation d'un tiers pour régler les frais de scolarité est privilégiée. Une autre partie équivalente (27 %) ont anticipé les coûts de formation en travaillant l'été pour se permettre la formation. Enfin, pour les 12 % restants, ils ont financé leurs classes préparatoires en travaillant durant la formation.

Pour ce qui est des concours, 54 % des élèves se les font financer par leurs parents. 22 % d'entre eux les financent pour moitié entre eux et leurs parents. Ainsi, seul 24 % d'entre-eux financent seuls leurs concours. Pour la très grande majorité (96 %), ils vont passer au moins trois concours pour espérer entrer en formations en soins infirmiers. Une particularité semble venir de l'entrée en classes préparatoires sans avoir passé préalablement de concours pour 40 % d'entre eux.

La morphologie sociale des CPCI

Les résultats précédents poussent à observer l'origine sociale des élèves de manière générale d'une part (Tableau 2), puis de manière plus spécifique en opposant deux pôles, un pôle « économique - » et un pôle « économique + » (Tableau 3). Le premier pôle, le plus économique pour les élèves se compose de Richard Coeur de Lion et de Sainte-Cécile, les frais de scolarité allant de gratuit à 1310 €. Le deuxième pôle, est lui le plus cher sur le territoire avec des frais de scolarité allant de 1980 à 2444 €, il est composé d'Okapi, Iris et de l'hôpital. Ainsi, les résultats du tableau 2 indiquent que près de 45 % des élèves sont issus des classes populaires, les classes supérieures ne représentant que 27 %.

Concernant l'opposition entre les deux pôles et dont les résultats sont affichés dans le tableau 3, ceux-ci indiquent que les classes supérieures se concentrent très largement dans le pôle « économique + ». Toutefois, c'est le cas aussi pour une majorité d'élèves issus des classes populaires avec 54 % d'entre eux qui se trouve dans ce pôle. S'il y a une migration sociale

avec l'augmentation des frais de scolarité, cette migration est mesurée du fait qu'une majeure partie des élèves de classes populaires intègrent ces mêmes établissements. La classification adoptée pour les classes sociales est toutefois une difficulté pour la comparaison avec la population des IFSI c'est pourquoi, il a été nécessaire de reconstruire les données de l'enquête (Graphique 1).

DISCUSSION

Un portrait sur mesure

Les résultats dévoilés ici ont permis de lever la part d'ombre qui restait à explorer en amont des IFSI même si une partie des résultats étaient attendus. La forte proportion de femmes pousse ici à réfléchir sur le maintien d'une construction sociale stéréotypée en créant des dispositions du prendre soin, dès le plus jeune âge, chez les filles (Skeggs, 1997; Clair, 2014). Les données ont confirmé qu'une partie des élèves se détournait d'un accès direct aux IFSI, puisqu'une partie non négligeable n'a jamais tenté de concours avant d'entrer en classes préparatoires. L'enquête ne permet toutefois pas de dire, si pour ces 40 %, cette non-tentative est une volonté de faire des économies ou une intégration d'un échec anticipé sans préparation sorte d'auto-élimination.

L'origine scolaire des élèves est un peu plus surprenante, puisque celle-ci est très souvent associée à l'origine sociale. Par conséquent, la présence importante d'élèves issus des baccalauréats technologiques et professionnels est un premier indicateur sur la composition sociale des CPCI. Devant un rapport de l'Igaenr-Igas critiquant largement l'accès des élèves scientifiques dans les IFSI, la proportion de ces élèves aurait pu être plus grande, or il n'en n'est rien. Ces élèves scientifiques semblaient emprunter une autre voie que celles des « prépas »,

c'est-à-dire l'accès direct. De ce fait, la trajectoire scolaire qu'ont emprunté les étudiantes infirmières depuis plus de 20 ans laisse entrevoir que cette route utilisée pour accéder à la formation est loin d'être l'apanage des classes supérieures. Les premières observations des résultats sur l'origine sociale des élèves permettent de confirmer que cette trajectoire est habitée pour près de la moitié des élèves, par ceux issus des classes populaires. Ainsi, comme l'ont montré T. Poullaouec (2004) et C. Huguée (2009), les familles d'ouvriers et d'employés ont fait le choix d'offrir à leurs enfants une autre destinée que celle de leurs parents. Si dans cette stratégie de promotion sociale, les résultats sont encore inégaux en termes de démocratisation de l'enseignement supérieur mais aussi de choix de filières, les familles populaires semblent davantage mobilisées aujourd'hui. Dans cette mobilisation, la filière infirmière sert de refuge pour l'ensemble des classes sociales. Les uns y voient un métier à statut protecteur du chômage (De Singly, Thélot, 1989), les autres perçoivent dans ce métier un « refuge honorable » (Bourdieu, 1979 : 415) à leur déclassement. Les CPCI auraient été alors perçues par les familles comme un tremplin vers une réussite sociale.

Toutefois, pour comprendre ce qui se joue ici, il faut s'intéresser davantage à ce que l'on entend par les classes populaires. En effet, celles-ci sont loin d'être si homogènes que son usage régulier dans les médias le laissent entendre. Ainsi, les données obtenues ici, indiquent que la population explorée ne fait pas partie de la frange la plus basse des classes populaires. Le fait que les élèves étaient issus principalement de familles stabilisées est un premier indicateur allant dans ce sens. A ce premier indice, il faut ajouter un niveau de vie au dessus de la moyenne nationale, comme l'indiquent le taux d'accès à la propriété ainsi que le taux d'imposition. De plus, les familles semblent s'inscrire dans un dessin plus large d'ascension sociale ou de frein au déclassement, en adoptant une stratégie de réduction de la famille chez les classes populaires et une multiplication des concours chez les classes supérieures et in-

termédiaires. Le point d'émergence de l'objectif de mobilité fixée par ces familles passaient inexorablement par la classe préparatoire aux concours infirmiers.

Un droit de vie ou de mort décidé par l'État.

Les classes préparatoires étaient le fruit des décisions prises par l'État. Cette trajectoire scolaire fut permise par deux facteurs : la création de dispositifs publics gratuits ou subventionnés, des dispositifs premièrement pensés pour permettre l'accès aux plus modestes, que peuvent être les fonds complémentaires d'initiatives locales (FCIL). Ainsi, l'Etat avait, par l'intermédiaire de ses représentants locaux, organisé une sorte de « discrimination positive » envers ces populations pour leur permettre l'accès au métier d'infirmier. Nous insistons sur le fort pouvoir intégrateur des IFSI auprès des classes populaires dans l'enseignement supérieur. Cependant, l'action de l'Etat, par les réformes des formations en santé, a permis l'extension de ces classes préparatoires et a favorisé un nouveau marché scolaire au XXI^e siècle. L'appel d'air créé, a modifié l'équilibre des candidats, poussant les moins armés scolairement à trouver une autre voie que celle post-bac pour cette lutte de classement au concours. Ce faisant, ce marché semble avoir provoqué dans la population gravitant autour des IFSI, un symbole d'inégalité sociale et entraîné l'extinction de ces dispositifs. Or, à travers les résultats qui ont été apportés ici, nous pouvons constater qu'une partie des classes populaires avaient su y trouver les ressources nécessaires pour offrir un possible scolaire à leurs filles. Bien entendu, les résultats font remarquer que l'augmentation des frais de scolarité entraînait un effet de diminution de la population des classes populaires. Toutefois, face aux contraintes économiques, il existe une résistance des familles appartenant à ces classes qui s'inscriraient dans des aspirations d'ascension sociale (Poullaouec, 2004). De plus, les caractéristiques économiques des classes préparatoires qui ont été étudiées dans cette enquête, semblaient plus proches de ce que l'on pouvait retrouver globalement à l'échelle nationale. Pourquoi alors avoir mis en

avant les 4000 € demandés pour certaines prépas ? N'est-ce pas là une manipulation de l'esprit ? Une attention plus fine de la morphologie sociale des IFSI par les porteurs de ce rapport, auraient peut-être amener à remarquer le manque significatif de changement dans sa population, du moins en ce qui concerne les classes sociales.

CONCLUSION

Si l'on peut faire dire beaucoup de choses aux chiffres, il est parfois nécessaire d'utiliser ceux-ci dans le but de montrer une réalité qui diffère des préjugés. Cette enquête quantitative a permis la construction d'un portrait de l'utilisateur de classe préparatoire. Ce besoin de « peser et mesurer » a permis à travers les résultats qui ont été dévoilés plus haut, d'opposer les discours à la sauvette à un discours plus scientifique. Cette enquête exhaustive en termes d'établissements explorés, permet d'avoir un aperçu plus précis de ce qu'était un élève de CPCI. Il est vrai que le modèle économique de ces établissements était déterminant quant à l'influence qu'il pouvait avoir sur la taille des effectifs d'élèves de classes populaires. Pour autant, les familles populaires dont sont issues ces élèves, ont su trouver les ressources nécessaires, parfois en contrôlant la natalité, afin de résister à cette pression inégalitaire que peut être le capital économique. Si dans ce modèle compétitif, il aurait été possible de voir une plus grande part de « l'élite » scolaire, c'est-à-dire des élèves issus de baccalauréats scientifiques, le fait que le métier d'infirmier reste un métier dominé par la filière médicale, pousse une grande partie des filles titulaires de ces baccalauréats à se tourner vers des filières plus prestigieuses (Fauvet, Jakoubovitch et Mikol, 2015). Pour celles qui restent, il semble malheureusement que ce ne soit pas les meilleurs élèves qui postulent dans les IFSI (Convert, 2010). Ainsi, il se pose alors de nouvelles interrogations sur non pas les inégalités sociales, mais bien sur les inégalités scolaires d'accès aux IFSI ainsi que sur le rôle jouait à l'époque par celles-ci dans la morphologie des étudiants en soins infirmiers. A l'heure de Parcoursup et du passage de la sélection des candidats par ce dispositif, la question de la morphologie sociale sélectionnée se pose toujours. Les premiers chiffres qui sortent évoque une volonté d'inclusion plus forte des séries technologiques et professionnelles. Ainsi, reste à étudier à

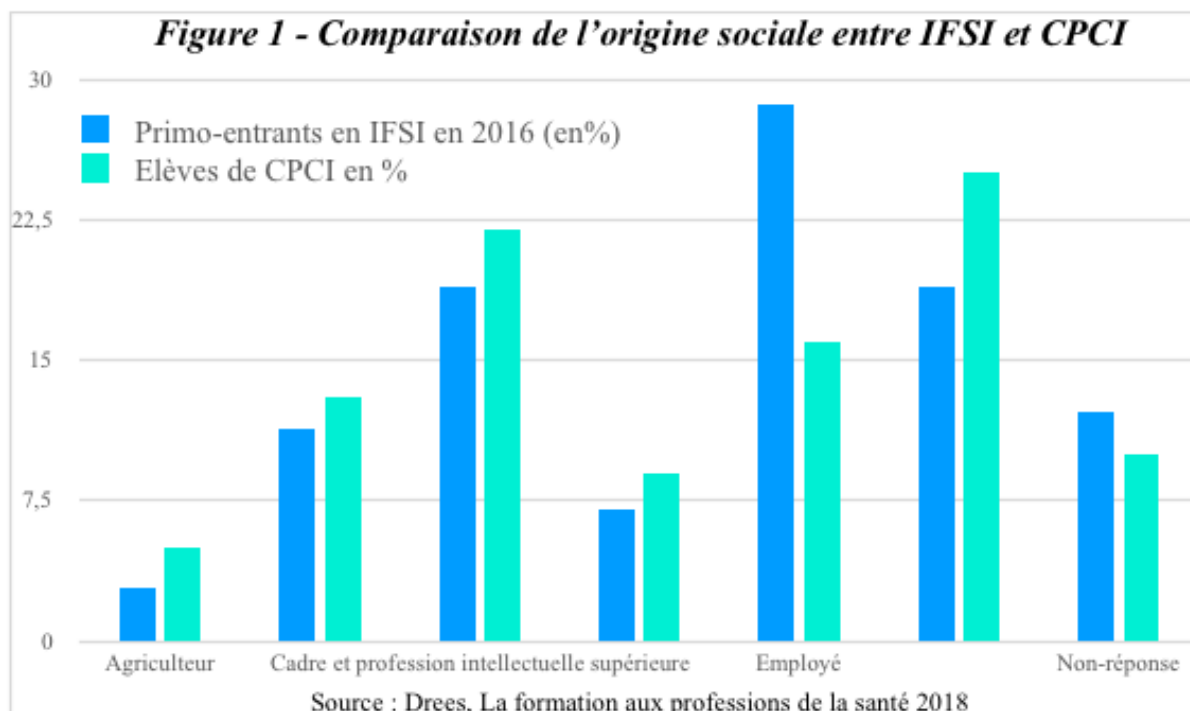
l'avenir la réussite de ces « nouveaux étudiants » dans la filière et de comprendre les nouveaux enjeux qui sont autour de l'universitarisation des soins infirmiers.

Références :

1. Acker, F., 1997. Sortir de l'invisibilité. Le cas du travail infirmier, in Conein B. & Thévenot L. (dir.) *Cognition et information en société*, Paris, série *Raisons Pratiques-8*, EHESS, 65-94.
2. Blöss, T., Erlich V., 2000. Les « nouveaux acteurs » de la sélection universitaire : les bacheliers technologiques en question. *Revue française de sociologie* 41, no. 4 : 747–75. [[https:// doi: 10.2307/3322704](https://doi.org/10.2307/3322704)].
3. Bouchet-Valat, M., 2014. « Les évolutions de l'homogamie de diplôme, de classe et d'origine sociales en France (1969-2011) : ouverture d'ensemble, repli des élites ». *Revue française de sociologie* Vol. 55, n° 3, 459-505.
4. Bourdieu P. 1979. *La Distinction*. Paris : Les éditions de minuit.
5. Clair, I., 2014. *Sociologie du genre*. Paris : Armand Colin.
6. Convert, B. 2010 Espace de l'enseignement supérieur et stratégies étudiantes. *Actes de la recherche en sciences sociales*, no. 183, Juin: 14–31. [[https://doi: 10.3917/arss.183.0014](https://doi.org/10.3917/arss.183.0014)].
7. Croguennec Y., 2017. La formation aux professions de la santé en 2015, [En ligne]. Paris: Drees, Ministère des Affaires sociales et de la Santé.
8. Darmon, M. 2015. *Classes préparatoire. La Fabrique d'une jeunesse dominante*. Paris: La Découverte.
9. De Singly, F., Thélot, C. 1989. *Gens du privé, gens du public*. Paris : Dunod.
10. Dupriez, V., Dumay, X. 2011. « Les quasi-marchés scolaires : au bénéfice de qui? » *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, n° 176 : 83-100. [<https://doi.org/10.4000/rfp.3201>].
11. Fauvet, L., Jakoubovitch S., Mikol, F., 2015. Profil et parcours des étudiants en première année commune aux études de santé, *Etudes et résultats*, n°927.

12. Hugrée, C., 2009. Les classes populaires et l'université : la licence... et après ? *Revue française de pédagogie. Recherches en éducation*, no. 167; Juin: 47–58. [[https:// doi: 10.4000/rfp.1318](https://doi.org/10.4000/rfp.1318)].
13. Kergoat, D., Imbert F., Le Doaré H., Senotier D., 1992. *Les infirmières et leur coordination, 1988-1989*. Paris : Lamarre.
14. Knibielhler, Y., 2008. *Histoire des infirmières En France au XXe siècle*. Paris : Hachette Littérature.
15. Peiffer, C.-F., 2019. « Relations professeurs-élèves en classe préparatoire aux grandes écoles : une approche des effets des identifications dans le groupe ». *Cliniques méditerranéennes* n° 99, n° 1 : 25163.
16. Peiffer, C.-F, Neau F., 2018. « Travail intensif... et créativité ? Approche clinique et projective d'élèves en classe préparatoire et en grande école ». *Bulletin de psychologie*, Numéro 553, n° 1 51932.
17. Poullaouec, T., 2004. Les familles ouvrières face au devenir de leurs enfants. *Economie et Statistique* 371, no. 1; 3–22. [[https:// doi: 10.3406/estat.2004.7272](https://doi.org/10.3406/estat.2004.7272)].
18. Schwartz, O., 2012. *Le monde privé des ouvriers*. Paris : Presses Universitaires de France.
19. Skeggs, B., 1997. *Des Femmes Respectables*. Marseille : Agone, Collection l'ordre des choses.
20. Van Zanten, A., 2016. La fabrication familiale et scolaire des élites et les voies de mobilité ascendante en France. *L'Année sociologique* 66, no. 1, Avr: 81–114.

| Tableau 1 - Principales caractéristiques des établissements enquêtés | | | | |
|---|-----------------------------|----------------------|--------------|-------------|
| | Richard Cœur de Lion | Sainte-Cécile | Okapi | Iris |



| | | | | |
|------------------------|--------------------------|--------------------------|---------------------------------|----------------------------|
| Coût annuel | Gratuit | 1310 € | 1980 € | 1980 € |
| Nombre d'heures par an | 276h cours 105h stage | 330h cours 146h stage | 510h cours stage observation | 546h* stage observation |
| Nombre d'élèves | 23 | 19 | 51 | 28 |

**Heures calculées par mes soins en fonctions des 21h semaines affichées et 26 semaines prises en compte (début septembre à fin avril)*

Tableau 2 - Répartition des élèves en fonction de la catégorie socio-professionnelle du père

| Catégories socio-professionnelles (PCS) du père | Effectifs | Taux (en %) |
|--|------------------|--------------------|
| Classes supérieures | 33 | 27 |
| Classes intermédiaires | 34 | 28 |
| Classes populaires | 54 | 45 |
| Total | 121 | 100 |

Source : Données de l'enquête.

Lecture : 26 % des élèves dont le père appartient aux classes intermédiaires se trouvent dans le Pôle « économique - ».

Tableau 3 : Distribution sociale au sein des pôles d'appartenances

| Catégories socio-professionnelles du père | Pôle « économique - » | | Pôle « économique + » | | Total (en %) |
|--|------------------------------|-------------|------------------------------|-------------|---------------------|
| | Effectifs | Taux | Effectifs | Taux | |
| Classes supérieures | 4 | 12 | 29 | 88 | 100 |
| Classes intermédiaires | 9 | 26 | 25 | 74 | 100 |
| Classes populaires | 25 | 46 | 29 | 54 | 100 |

Source : Données de l'enquête.

Lecture : 26 % des élèves dont le père appartient aux classes intermédiaires se trouvent dans le Pôle « économique - ».

